

Intervention de synthèse (GFEN)

Jacques Bernardin (GFEN)

I/ Coéducation : s'entendre sur des objectifs communs

Ce que l'on peut conjointement viser : la réussite éducative. Celle-ci, pour contribuer à la réussite scolaire, doit inclure :

- *le développement de la confiance en soi,*
- *l'ouverture culturelle, le développement de la curiosité et de l'imagination,*
- *l'accroissement des capacités créatives, opératoires et critiques,*
- *l'initiation à des valeurs, au respect de soi et des autres, aux pratiques de coopération.*

II/ Un nouveau positionnement de l'animateur

Quels éléments caractérisent sa situation ?

Une légitimité à conquérir.

Assurant la « garderie » pour les parents, ayant un rôle de « bouche-trou » pour les enseignants, son action était jusqu'alors souvent minorée. Désormais institutionnalisée, son intervention doit faire la preuve de sa pertinence dans l'ensemble éducatif, en coordination avec l'action de l'école. Celle-ci ne peut plus la méconnaître, peut avoir à gagner de s'appuyer sur cette nouvelle ressource... mais ne le sait pas encore ou attend d'en être convaincue.

L'opportunité d'un nouvel espace

Outre le calage temporel, rien n'est balisé, ce qui laisse toute possibilité d'être créatif quant au contenu proposé. D'ores et déjà, les enseignants ont dû reconnaître la professionnalité des animateurs, la richesse de leurs propositions et la qualité de leurs relations avec les enfants. C'est dire la force d'entraînement qu'il est possible d'enclencher, pour qui en a l'audace (échangeant sur des projets réussis, des animateurs ont y compris parlé de « prise de risque », évoquant un projet de réfection d'école mené au Sénégal avec un groupe de jeunes d'un quartier...). Il ne s'agit pas d'imiter les standards de la « forme scolaire », mais justement de faire rupture avec, d'ouvrir les élèves à d'autres activités ou manières de s'y inscrire.

Un observateur privilégié de l'enfant

Intervenant dans un espace soulagé des impératifs de résultats, l'animateur peut observer l'enfant hors des rôles et statuts (familiaux ou scolaires) où il est ordinairement contraint. Cela peut être l'occasion de le découvrir sous un nouvel angle, voire de le révéler tel qu'il ne se sait pas encore être, de façon inédite.

III / Spécificités du terrain de l'animateur

Un espace tiers

Contrairement à la famille et à l'école, auxquels où l'enfant est contraint d'appartenir (pour satisfaire ses besoins vitaux ou répondre à l'obligation scolaire), ce sont des *espaces* « *tiers* »...

- moins chargés d'affectivité et de pression que dans la famille ;
- moins tendus vers l'impératif de résultats qu'à l'école.

Accueillis par des adultes disponibles, attentifs et compétents, les enfants peuvent souffler et **reprendre confiance** dans leur possibilité de progresser.

Offrant des ouvertures

La diversité des activités élargit les champs d'exploration, les domaines d'activités : cette pluralité d'expérience « **enrichit** » la **palette d'action** du sujet, peut être source de découvertes de passions mais aussi de possibles transferts (certains enfants se « révèlent », parfois y compris à leurs propres yeux : ainsi, le théâtre qui restaure l'envie de lire et de s'exprimer...)

Caractéristiques des activités

Créer, jouer, concevoir, réaliser, présenter... Ce « tiers-temps » a plusieurs caractéristiques singulières (dont certains pourraient inspirer les autres espaces...) :

- On y vise *a priori* la **recherche de plaisir**, la détente, le soulagement des contraintes ;
- Le principe de **libre choix** y est plus fréquent, que ce soit au niveau de la fréquentation des structures, des activités qu'on peut y mener, ou bien encore de l'investissement. C'est moins le besoin ou l'obligation que l'**intérêt** qui pilote alors l'engagement ;
- Les **activités** sont **finalisées** (projet, spectacle, maquette, etc.), ce qui d'emblée « fait sens » pour les enfants, soutient leur engagement, leur persévérance tout en soumettant à l'exigence d'une certaine qualité (pour que la réalisation soit « à la hauteur ») ;
- Les **règles de fonctionnement** de groupe ne sont pas moindres : qui ne respecte pas les règles du jeu est vite mis « hors jeu » (on y apprend à « se tenir » en groupe) ;
- Et un principe prévaut pour les adultes : viser les progrès pour **assurer la réussite...**

Quelles en sont les incidences éducatives potentielles ?...

Ce sont des temps où le sujet peut se « récupérer » :

- se ressourcer en changeant d'activité, se « revitaliser » ;
 - rompre avec les expériences négatives et le sentiment d'échec ;
 - faire d'autres rencontres (avec des pairs, d'autres adultes)
 - s'inscrire dans un collectif structuré (avec repères et règles), facteur de stabilisation,
- ... et ainsi trouver de **nouvelles sources de développement.**

IV/ La place de l'animateur dans la coéducation

Quels plans d'action ?

Tout en préservant la spécificité de chacun des acteurs éducatifs, on peut néanmoins en conjuguer la diversité en partageant des objectifs et des principes éducatifs communs. Plusieurs éléments sont facteurs de développement, d'autonomie et d'émancipation, et tous les espaces peuvent y concourir...

* **Sur le plan culturel.** Lutter contre la tendance à l'enfermement, ne pas laisser l'enfant recroquevillé sur ses habitudes, multiplier les expériences variées pour introduire à un autre rapport au monde : ouvrir des horizons jusqu'alors inconnus, à divers domaines d'activités et champs d'investissement ; élargir la curiosité, l'ouverture au monde et à l'altérité ; développer la créativité, l'imagination.

* **Sur le plan identitaire :** (re)construire l'estime de soi. Renforcer la confiance de chacun en ses capacités en multipliant les opportunités de réussites, les gratifications symboliques. Permettre que le sujet se pose : ainsi, le cas de cet enfant très perturbé qui progressivement se stabilise, entre autres parce qu'on lui a permis de changer de statut (on l'a pris pour un « grand ») tout en valorisant ses progrès. Multiplier les lieux éducatifs, c'est aussi rencontrer différents adultes comme autant de référents identificatoires potentiels qui

donnent à voir une manière d'être au monde et avec les autres (le dynamisme de l'adulte stimule l'enfant, lui donne envie de « grandir »).

* **Sur le plan de la socialisation** : Chaque espace éducatif peut œuvrer contre le sentiment de solitude, d'exclusion, inscrire dans un collectif tendu vers le développement de chacun et la promotion collective. Constituer le groupe en sollicitant entraide et coopération, cela concourt au sentiment d'appartenance à un collectif solidaire, attentif à chacun et porteur de progrès. On a évoqué l'importance du « milieu » : la petite structure, la responsabilisation de l'enfant, encadré par un groupe d'adultes qui « tient bon », repère structuré qui est structurant.

* **Sur le plan langagier**. Les situations d'échange sont diverses, avec des centrations spécifiques, nécessitant des usages plus ou moins « soutenus » du langage :

- pour faire, réaliser ensemble (langage d'accompagnement de l'action, dans l'implicite...);
- pour faire le point, réfléchir (échanger sur un problème, donner son avis, réguler le projet : langage qui nécessite alors davantage de précision pour expliquer, argumenter, justifier). Incidemment, c'est l'occasion de développer le langage dans sa fonction d'aide à la prise de distance. Alternier engagement dans la tâche et posture réflexive : c'est une pièce maîtresse des apprentissages, plus ou moins exercé par les enfants en dehors de l'école...

Quelle déontologie ?

L'animateur étant un éducateur de plein droit, il en partage les principes :

* **A l'égard de chacun.**

- porter un regard positif sur l'enfant et ses capacités d'évolution (attentes positives) ;
- inscrire son action dans la temporalité : faire preuve de patience, accepter l'erreur et les maladresses, dédramatiser ; être attentif aux progrès (facteur dynamique, qui encourage à persévérer). Viser l'avenir des élèves, c'est aussi le pousser à aller plus loin, porter l'exigence de dépassement : la victoire facile compte peu, contrairement au dépassement de ses limites.

* **Dans la conduite du groupe**

- Assurer la place de chacun (contre le leadership écrasant) et le respect mutuel (il est important de « sécuriser » l'espace, sur le plan physique mais aussi psychique) ;
- Etre garant de valeurs : tolérance, respect des personnes, solidarité, entraide, coopération.

* **A l'égard des partenaires** (parents, enseignants)

- Faire retour, informer des progrès, des déplacements de l'enfant (cela participe à changer de regard des autres acteurs éducatifs : c'est parfois nécessaire...);
- si possible (et autant que possible), aller vers la coopération d'action : rebondir sur un thème initié à l'école ; initier un projet qui trouvera ses prolongements à l'école...

Conclusion

On évoquait une légitimité à conquérir... Déjà, le regard sur l'animateur a commencé de changer. Ce qui permet de « **faire autorité** », c'est de forcer le respect par la qualité de son travail (projet mené, relations), l'ambition à l'égard des jeunes dont on a la charge, les résultats de son action.

C'est dire le **rôle de l'évaluation**, à penser avec les différents acteurs et à mener à plusieurs voix : informelle (c'est la place de l'échange oral permanent), mais peut-être aussi plus formalisée. Cela permet d'enranger les leçons de l'expérience, de constituer un capital expérientiel et de construire un langage commun : mutualisation servant la (re)connaissance mutuelle et la confiance, de nature à renforcer les professionnalités respectives et la capacité à faire évoluer les réponses éducatives.

Mieux connaître l'action des partenaires et les effets de leur action, c'est pouvoir rebondir d'un espace à l'autre dans une perspective dynamique, au service du développement.